



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA), tenu le mercredi 30 octobre 2019, à 16 h 30, au 6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, salle 105.

Personnes présentes :

Denise Laprise, présidente, Daniel Racine, vice-président, Jean-François Roy, trésorier, Hélène Blais, secrétaire, France Marois, administratrice, Lucie Ouellet, administratrice, Donald Veilleux, directeur général, invité

Personnes absentes :

Sylvie Boulet, administratrice, Donald Gilbert, administrateur, Mayabassim N'Djao, administrateur

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Six administrateurs sur neuf étant présents, Madame la Présidente déclare que le quorum est atteint et que la séance est ouverte à 16 h 45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-10-30-1

Il est proposé par Lucie Ouellet, appuyé par France Marois, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 28 février, 10 juin et 24 septembre 2019

Résolution 2019-10-30-2

L'adoption du procès-verbal du 10 juin 2019 est proposée par Daniel Racine, appuyé de Lucie Ouellet. Adopté à l'unanimité.

Résolution 2019-10-30-3

L'adoption du procès-verbal du 24 septembre 2019 est proposée par Jean-François Roy, appuyé de France Marois. Adopté à l'unanimité.

Quant au procès-verbal de la rencontre du 28 février, son adoption est reportée à la prochaine rencontre du CA...

4. Correspondance

Résolution 2019-10-30-4

Suite à la note de crédit de 870,27 \$ reçue de Transbéliment, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Jean-François Roy, d'accepter et de payer la facture de Transbéliment, laquelle s'élève maintenant à 1 392,34 \$. Adopté à l'unanimité.

À la demande de la présidente, M. Donald Veilleux est invité à sortir quelques minutes le temps de traiter une correspondance reçue et dans laquelle son nom est mentionné. M.

Veilleux accepte. Après lecture de la lettre reçue, un tour de table est fait sur les éléments portés à notre attention. Les membres du c.a. conviennent qu'une réponse sera envoyée à l'auteur de la lettre pour la remercier des éléments portés à notre attention et l'assurer que nous veillerons aux respects des règles d'éthique au travail. Il est suggéré de faire annuellement une évaluation de notre personnel bien qu'aucun outil de travail n'a été développé à ce sujet, donc à travailler éventuellement, bien que ce ne soit pas la priorité pour le moment considérant le roulement de personnel. Il est convenu de demander immédiatement à notre directeur général d'avoir une conduite en lien avec la culture du milieu communautaire et non du milieu des affaires, donc de choisir dorénavant des lieux appropriés pour les entrevues et d'éviter la consommation de boisson lors de ces activités. M. Veilleux est invité à se joindre à nous et le message est fait par M. Daniel Racine.

5. Ressources humaines

5.1 Diane Bernier

Madame Bernier est en congé de maladie depuis le 10 octobre et ce, pour au-moins pour 6 semaines, ce qui nous amène au lundi 25 novembre. Nous verrons à ce moment si le congé se prolonge...

5.2 Joanie Couette

Madame Couette avait un contrat de travail temporaire se terminant avec son retour aux études à la fin août. Une entente verbale est ensuite intervenue entre Mesdames Bernier et Couette à l'effet que cette dernière continuerait son travail à TCA à raison d'une journée par semaine. Cependant, sans aviser, Madame Couette ne s'est pas présentée au travail le mercredi 16 ainsi que les lundis 21 et 28 octobre tel qu'il avait été entendu avec Madame Bernier. Aussi, dans un courriel envoyé aux membres du CA, Madame Couette écrivait qu'elle ne reviendrait pas au travail pendant l'absence de Madame Bernier.

Après analyse, les membres du c.a. ont recommandé que dans un premier temps le directeur général envoie une lettre pour demander à Madame Caouette si elle est toujours disponible pour le travail considérant qu'elle ne s'est pas présentée depuis le 16.

5.3 Johanne Carpentier

Madame Carpentier continue d'assumer la comptabilité courante (paie, factures, etc.) à raison de 7 heures par semaine.

5.4 Katia Falardeau

Madame Falardeau avait été embauchée pour entrer les données dans le logiciel *Parcours* à un taux horaire de 17 \$ et elle est entrée en fonction le mardi 8 octobre. Cependant, comme il était prévisible que Madame Bernier quitterait le jeudi 10 octobre pour une absence prolongée, le directeur général a demandé à Madame Falardeau d'apprendre les rudiments de la fonction de répartitrice, au cas où l'absence de Madame Bernier s'avèrerait.

Cependant, comme Madame Falardeau exigeait un taux horaire de 23 \$ pour agir comme répartitrice, notre directeur général nous informe ne pas avoir accédé à ses demandes et avoir mis fin à son association avec le TCA, dès le vendredi 11 octobre.

5.5 Mayabassim N'Djao

Appelé à remplacer Madame Bernier à pied levé, sans avoir reçu de formation, Mayabassim se tire plutôt bien d'affaires. Son calme et sa grande volonté d'apprendre rapidement le

servent bien. Afin de combler le poste de répartiteur, Mayabassim a démissionné comme administrateur du Conseil d'administration. Sa lettre est jointe au présent PV.

Résolution 2019-10-30-5

Il a été proposé par Lucie Ouellet appuyé de Daniel Racine que la démission de Mayabassim soit acceptée. Adopté à l'unanimité.

5.6 Marie-Ève Lord

Madame Lord a à son tour été embauchée pour entrer les données dans le logiciel *Parcours*. Elle est entrée en poste le lundi 28 octobre et sa 1^{ère} semaine a été consacrée à seconder Mayabassim et à développer divers outils électroniques pour faciliter le travail quotidien. Madame Lord a quitté le mardi 5 novembre pour un voyage dans l'Ouest canadien prévu de longue date. Elle sera de retour le lundi 25 novembre.

5.7. Les transporteurs

Madame Laprise questionne comment nos transporteurs vivent les changements de personnel. M. Veilleux nous informe avoir rencontré M. Lapointe pour un suivi sur les méthodes un peu différentes par rapport aux requêtes journalières, des ajustements sont nécessaires de part et d'autre et également pour discuter et revoir certains services-horaires pour rentabiliser les courses vs les coûts selon le nombre de personnes à bord des véhicules. Important de discuter avec les usagers pour trouver des solutions à leurs besoins .

6. MTQ

Aucune nouvelle. À relancer considérant qu'habituellement les argents sont versés en fin d'année.

7. Volet collectif

Les états financiers d'août 2019 et la conciliation bancaire au 30 septembre 2019 ainsi que diverses statistiques de septembre du volet collectif sont déposés et analysés. Madame Laprise demande plus d'explications au sujet du montant de 1 810 \$ en fournitures de bureau. Elle demande également que les dépôts et paiements directs soient mieux identifiés et que l'analyse financière soit complétée dans les prochaines semaines pour être en mesure d'adopter nos prévisions budgétaires en décembre dans la mesure du possible.

Résolution 2019-10-30-6

Après les réponses du dg aux questions des membres du CA, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Lucie Ouellet, que ces états et statistiques soient approuvés tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

8. Volet adapté

Les états financiers d'août 2019 et la conciliation bancaire au 30 septembre 2019 ainsi que diverses statistiques de transport d'août 2019 et de septembre du volet adapté sont déposés et analysés.

Résolution 2019-10-30-7

Il est proposé par Lucie Ouellet, appuyée par Daniel Racine, que ces états et statistiques soient approuvés tels que présentés. Adopté à l'unanimité

9. Volet développement

9.1- Approche du Taxi adapté du Vieux-Quai

Pas de développement connu.

9.2- Répartition commune avec Transbéliment ?

Le dg fait part d'une rencontre avec Madame Gaétane Bélanger, directrice générale de Transbéliment, au cours de laquelle la possibilité d'une répartition commune a été abordée.

Résolution 2019-10-30-8

Devant l'assentiment des membres du CA, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Jean-François Roy, que le dg poursuive les discussions avec Madame Bélanger afin d'étudier la faisabilité du projet. Adopté à l'unanimité.

9.3- Plan d'action de TCA

Considérant tous les imprévus liés à la gestion des ressources humaines au cours du dernier mois, le dg explique qu'il a dû reporter le travail lié au plan d'action présenté au CA le mardi 24 septembre. Madame Laprise demande à ce qu'une mesure touchant les employeurs et/ou entreprises et les travailleurs soit ajoutée au plan.

9.4- Le service, oui, mais à quel prix ?

Même si Samuel Poulin était majoritairement seul dans l'autobus St-Just – Montmagny les mardis et jeudis, quelques personnes la prenaient à l'occasion, dont une dame âgée qui vit seul et qui a des rendez-vous médicaux à Montmagny. Face à cette situation, un compromis intéressant a été trouvé, soit l'utilisation d'une berline 6 passagers (au lieu de l'autobus 20 passagers) moins dispendieuse (1,30\$ au lieu de 2,18\$ x km) et moins polluante. Les usagers occasionnels ont tous été appelés individuellement afin de les informer de la situation. Il est proposé par Jean-François, appuyé de France de mettre fin au projet avec le CAB afin de maintenir les services à la population les mardis et jeudis. Discussion faite sur les courses par taxi vs le nombre de personnes à bord concernant le circuit-urbain à Montmagny, nécessaire de faire connaître le service pour augmenter l'achalandage.

9.5- Ligue de hockey Sud de la MRC de Montmagny

Madame Leblanc, Agente de développement en culture et loisirs pour la MRC de Montmagny, a obtenu un petit financement et va donc de l'avant avec son projet de Ligue de hockey pour les jeunes du Sud de la MRC. TCA lui fournira une soumission pour le transport des jeunes.

9.6- Journées magasinage

Trois journées de magasinage des Fêtes ont été organisées pour la population du Sud de la MRC. Ainsi, le vendredi 29 novembre (Black Friday), le vendredi 6 décembre et le dernier samedi avant Noël (21 décembre), un autobus partira de St-Just pour s'arrêter dans les municipalités où des usagers auront réservé afin de les amener magasiner à Montmagny (Canadian Tire, Rue St-Jean-Baptiste et Centre commercial). La publicité est faite dans les médias, nous informe M. Veilleux.

10. Varia

- 10.1 Facture de Gaétane Bélanger
Ce sujet a été discuté au point 4.

11.- Prochaine rencontre

Le mardi 3 décembre, 16 h 30.

12. Levée de la réunion

Résolution 2019-10-30-9

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean-François Roy, appuyé par France Marois, que l'assemblée soit levée. Adopté à l'unanimité.

Denise Laprise, présidente